

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 158 | 26 juin-2 juillet 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

26 juin : Le Conseil de l'Europe (CoE) a publié ses statistiques pénales annuelles sur les populations carcérales, qui ont révélé qu'en janvier 2022, un tiers des prisonniers en Europe étaient incarcérés en Turquie.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

26 juin : Un tribunal de Muğla a condamné deux militants à six mois et 20 jours de prison pour avoir participé à une manifestation environnementale contre la construction d'une mine de charbon.

27 juin : Des groupes de défense des droits ont annoncé que cinq ressortissants étrangers qui figuraient parmi plus de 100 personnes détenues lors d'une marche des fiertés à Istanbul risquent d'être expulsés.

1er juillet : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre les personnes disparues en garde à vue dans les années 1990, arrêtant 22 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

26 juin : La police d'Istanbul a arrêté le journaliste Merdan Yanardağ en raison de ses propos télévisés critiquant « l'isolement » imposé au dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), mis en prison, Abdullah Öcalan. Accusé de diffusion de propagande terroriste, Yanardağ a été arrêté par un tribunal le lendemain.

27 juin : La police de Şanlıurfa a arrêté le journaliste local Mehmet Yetim pour avoir partagé une vidéo d'un homme âgé harcelant sexuellement une fillette de deux ans. Yetim a été libéré le même jour.

27 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à 93 articles de presse rapportant que les procureurs américains et suédois enquêtaient sur des allégations de corruption impliquant Bilal Erdoğan, le fils du président turc Recep Tayyip Erdoğan.

30 juin : La police d'Izmir a arrêté 14 personnes accusées de diffuser de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux. Les détenus ont été libérés le lendemain.

2 juillet : Les tribunaux auraient bloqué l'accès à 396 contenus en ligne sur le mariage d'un journaliste pro-gouvernemental entre le 15 avril et le 15 juin.

2 juillet : Les procureurs auraient ouvert des enquêtes sur des messages postés sur les réseaux sociaux par des politiciens, des journalistes et des commentateurs discutant de la possibilité d'une émeute de réfugiés en Turquie similaire aux récentes manifestations qui ont eu lieu en France.

CONDITIONS CARCÉRALES

26 juin : Des rapports ont révélé qu'Aytekin Bulut, un détenu malade incarcéré à Tekirdağ, s'est vu refuser les médicaments nécessaires pendant un mois.

1er juillet : Une prison de Kırşehir a refusé un traitement médical au détenu malade Süleyman Ayaz.

1er juillet : Une administration pénitentiaire de Diyarbakır n'a pas répondu à une demande de greffe de rein pour le détenu malade Fırat Nebioğlu, malgré la disponibilité d'un donneur d'organes.

1er juillet : Une prison d'Ankara a cessé de fournir à la détenue malade Nuriye Adet le repas diététique nécessaire prescrit par le médecin au motif qu'elle peut se le procurer à la cafétéria de la prison.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

27 juin : Des groupes de défense des droits ont annoncé que cinq ressortissants étrangers qui figuraient parmi plus de 100 personnes détenues lors d'une marche des fiertés à Istanbul risquent d'être expulsés.

29 juillet : Des rapports indiquent que 12 ressortissants afghans détenus dans un centre de rapatriement de migrants à Kütahya ont été hospitalisés en raison de soupçons d'empoisonnement.

1er juillet : L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a signalé que les autorités turques avaient expulsé 390 réfugiés syriens vers les zones sous contrôle turc en Syrie en une semaine.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

2 juillet : La police d'Istanbul a fouillé à nu et maltraité une personne arrêtée lors d'une manifestation.

DROITS DES FEMMES

27 juin : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a déclaré dans une décision que la condition légale turque pour les femmes divorcées d'attendre 300 jours avant de se remarier constituait une discrimination et une violation des droits des femmes à la vie privée et au mariage.